



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M



18042607

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -
Entré le **26 FEV. 2018**
Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2018 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : ETS KARAMAN

Forme juridique : SPRL

Siège : RUE DU COURTIJAT 2A - 6032 MONT SUR MARCHIENNE

N° d'entreprise : BE0442769168

Objet de l'acte : DEMISSION - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2018, il est décidé à l'unanimité de ce qui suit :

L'assemblée accepte la démission comme associé de :

1° Madame TURK Gamze, domicilié, rue du Courtijat 2A à 6032 Mont sur Marchienne, de profession Secrétaire N° National 890126-160.63.

Les 75 parts sociales de Madame TURK Gamze sont reprises par Monsieur Mikail KARAMAN

2° L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société à la :
Rue du Courtijat, 2 C - 6032 MONT SUR MARCHIENNE

La séance est levée à 20H30

KARAMAN Unal
co-Gérant